

In reply I have the honour to confirm that the Norwegian Government agrees to the above proposal.

Please accept, Excellency, the renewed assurances of my highest consideration.

HALVARD LANGE

His Excellency,
Mr. Louis Couillard,
The Ambassador of Canada,

OSLO.

L'ait l'honneur d'accuser réception de la Note de Votre Excellence en date du 20 juillet 1962 et de vous remercier pour les termes aimables de celle-ci. L'ait l'honneur de me réitérer aux Échanges de Notes intervenus entre les deux Gouvernements respectifs les 17 avril 1957 et 8 avril 1960 et en vertu desquels le Gouvernement norvégien a autorisé le Gouvernement canadien à disposer au Canada, des cours de formation pour les pilotes norvégiens. L'ait l'honneur de vous informer que le Gouvernement norvégien a accepté de fournir à votre pays, à titre de prêt, des avions biplaces et des avions triplaces, ainsi que des avions de transport, et de vous offrir de vous fournir, à titre de prêt, des avions biplaces et des avions triplaces, ainsi que des avions de transport, et de vous offrir de vous fournir, à titre de prêt, des avions biplaces et des avions triplaces, ainsi que des avions de transport.